

Image not found or type unknown



# Ce qui constitue "un espace privé" avec les drones

Par **Crispy**, le **13/06/2019** à **10:58**

Les regles, sur les sujets des drones dit "Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.)."

Ce qui constitue "un espace privé"? Il dit maison, jardin etc mais dans les paysages, les champs, les vignes sont inclus aussi?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630>

avec mes remerciements